

<https://ronsard.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article591>



DNB : le calcul des points

- Informations aux familles - Parcours scolaire - Diplômes et attestations - Le Diplôme National du Brevet (DNB) -



Date de mise en ligne : vendredi 8 décembre 2017

Copyright © Collège Pierre de Ronsard Mornant - Tous droits réservés

Le nouveau décompte des points prend en compte **deux éléments** : le **contrôle continu** pendant l'année et l'**examen** de fin d'année, pour un total de **800** points.

LES POINTS DU CONTRÔLE CONTINU : le niveau de maîtrise de chacune des compétences du nouveau socle commun

Pour chacun des huit éléments du socle commun pris en compte, le candidat obtient :

- **10** points pour le niveau "**maîtrise insuffisante**",
- **25** points pour le niveau "**maîtrise fragile**",
- **40** points pour le niveau "**maîtrise satisfaisante**",
- **50** points pour le niveau "**très bonne maîtrise**".

Les points du contrôle continu

Langue française à l'oral et à l'écrit	/50
Langages mathématiques, scientifiques et informatiques	/50
Représentations du monde et activité humaine	/50
Langues étrangères et régionales	/50
Systèmes naturels et systèmes techniques	/50
Langage des arts et du corps	/50
Formation de la personne et du citoyen	/50
Méthodes et outils pour apprendre	/50

TOTAL RÉSULTATS CONTRÔLE CONTINU	/400
----------------------------------	------

L'EXAMEN

Les épreuves finales comportent 5 épreuves.

Les élèves ayant suivi un enseignement de complément (dans notre collège, le latin et la chorale) bénéficient en outre de :

- 10 points si les objectifs d'apprentissages sont atteints ;
- 20 points si ces objectifs sont dépassés.

Points de l'examen	/100
Mathématiques	/100
Histoire géographie et enseignement moral et civique	/50
Sciences : physique-chimie, SVT et technologie (2 épreuves sur 3)	/50
Épreuve orale (compte-rendu d'un projet mené en histoire des arts, dans le cadre d'un EPI ou d'un parcours)	/100

TOTAL RÉSULTATS EXAMEN	/400
------------------------	------

TOTAL

Total résultats contrôle continu	/400
---	-------------

DNB : le calcul des points

Total résultats examen	/400
Total	/800

Le total des points est supérieur à **400** : le candidat est **admis**.

Des **mentions** sont octroyées :

- "**Assez bien**" si le total des points est au moins égal à **480** ;
- "**Bien**" si le total des points est au moins égal à **560** ;
- "**Très bien**" si le total des points est au moins égal à **640**.

<https://ronsard.etab.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Présentation du DNB 2019

EN 3^e, UN BREVET ÉQUILIBRÉ ET CLARIFIÉ

À la fin de son année de 3^e, une étape importante de sa scolarité attend votre enfant : le **diplôme national du brevet**.

Cette année, le brevet est **renforcé**.
Les **5 épreuves** qui ont lieu à la fin du mois de juin **comptent autant** que l'évaluation des acquis des élèves prévus par le socle.

L'ÉVALUATION DU SOCLE 400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE	→	10 points
MAÎTRISE FRAGILE	→	25 points
MAÎTRISE SATISFAISANTE	→	40 points
TRÈS BONNE MAÎTRISE	→	50 points

EN OPTION Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.

LES ÉPREUVES FINALES 400 POINTS



ÉPREUVE 2
MATHÉMATIQUES
Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.
2 h écrit **100 points**

ÉPREUVE 4
SCIENCES
Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).
1 h écrit **50 points**



ÉPREUVE 1
FRANÇAIS
Explication de documents et d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.
3 h écrit **100 points**

ÉPREUVE 3
HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE
Analyse de documents et de cartes...
2 h écrit **50 points**

ÉPREUVE 5
ORAL
Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.
15 min. oral individuel **100 points**
ou
25 min. oral collectif **100 points**

L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800

+ DE **480** POINTS
MENTION
ASSEZ BIEN

+ DE **560** POINTS
MENTION
BIEN

+ DE **640** POINTS
MENTION
TRÈS BIEN

LES ÉTAPES DU BREVET

à partir de novembre

Les élèves de 3^e des établissements publics et privés sous contrat sont inscrits au brevet par l'intermédiaire des chefs d'établissement.

fin juin

Séances écrites et orales

début juillet

Résultats du brevet

septembre octobre

Rendu du diplôme du brevet dans le cadre d'une cérémonie républicaine.

DEVOIRS FAITS

Pendant toute l'année de 3^e, **DEVOIRS FAITS** accompagne les élèves volontaires dans leur préparation au diplôme national du brevet.

Toutes les énergies sont mobilisées au service de la réussite de tous les élèves !

Tous les élèves en situation de **handicap** peuvent bénéficier d'aménagements pour passer les examens.

2 séries sont proposées : la série générale et la série professionnelle.
À noter : seuls les sujets des épreuves écrites finales sont différents.

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

Ministère de l'Éducation nationale - novembre 2017